

*Je n'ai écrit à aucun syndic de la Compagnie depuis que je suis ici*

Le 14 août 1768 - Poivre au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22, f°216

Le 26 juin 1768, le marquis de Castries écrivait à Pierre Poivre une lettre<sup>1</sup> commençant ainsi : « J'ai lu avec beaucoup d'attention, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Quoique je ne sois plus syndic de la Compagnie des Indes, les détails dans lesquels vous entrez relativement à la situation de l'Isle de France m'ont fort intéressé ... ». Le marquis de Castries avait démissionné des ses fonctions de syndic de la Compagnie des Indes, le même jour que le marquis de Sancé, le 11 mars 1768.

Poivre avait donc bien écrit à Castries alors que ce dernier n'avait pas encore démissionné de ses fonctions de syndic de la Compagnie des Indes. On lira ci-dessous qu'il jure du contraire.

Ce mensonge est confirmé par un autre document des Archives Nationales, à savoir une lettre de Poivre au marquis de Castries daté du 26 novembre 1767<sup>2</sup>, lettre autographe, procédé excessivement rare dans sa correspondance de l'Isle de France, qui tendrait à signifier que Poivre aura préféré ne pas en informer ses secrétaires. De plus, à la lecture de cette lettre, on s'aperçoit que ce n'est pas celle à laquelle répond Castries le 14 août 1768. On est donc assuré que malgré ses affirmations, par deux fois au-moins depuis qu'il est à l'Isle de France, Poivre a écrit au marquis de Castries alors que ce dernier était encore syndic de Compagnie des Indes.

---

A l'Isle de France le 14 août 1768

Monseigneur,

Vous avez vu par toutes mes lettres particulières sur la conduite que M. Dumas tient ici, que j'ignorais sur quels motifs il pourrait l'excuser auprès de vous. Je viens d'apprendre sur quel fondement il a bâti dans ses lettres l'édifice des erreurs auxquelles il a cherché à vous induire à mon égard.

On m'a assuré qu'il m'a peint auprès de vous comme un homme d'intérêts avec M. le Marquis de Sancé, ou quelques autres syndics de la Compagnie, ayant apporté ici le projet de mettre tant de difficultés dans la prise de possession de ces îles, que je pusse parvenir à vous en dégoûter et vous faire naître l'idée de les rendre à la Compagnie.

On m'a assuré que d'après un premier fondement qui est un [*mot illisible*] grossier, il avait eu l'honneur de vous écrire que pour remplir mon projet, j'avais ameuté le Conseil et tous les notables de la colonie, que c'était pour cette raison qu'il avait été obligé de sévir et d'employer toute la force de l'autorité.

J'ai de la peine à croire, Monseigneur, que M. Dumas ait bâti son édifice, un fondement aussi facile à détruire, [*mot illisible*]. Je suis très persuadé que vous n'y aurez ajouté aucune foi, je ne suis pas du tout lié avec le M. le Marquis de Sancé, je n'ai écrit à aucun syndic de la Compagnie depuis que je suis ici, je n'ai écrit qu'une lettre à la Compagnie, encore pour lui reprocher qu'elle ne nous approvisionnait pas convenablement, et pour lui recommander quelques bons sujets qui désiraient entrer à son service.

Je vous prie, Monseigneur, de croire que l'infidélité dont M. Dumas m'accuse, si ce que l'on m'a rapporté est vrai, ne saurait jamais entrer dans mon cœur, et que je n'ai pas l'esprit assez borné pour former un projet aussi extravagant.

Je suis avec respect,

---

<sup>1</sup> Base docu=>26 juin 1768 – Le marquis de Castries à Poivre.

<sup>2</sup> Base docu=>26 novembre 1767 - Poivre au marquis de Castries. Etat de la colonie.

Monseigneur,  
Votre très humble et très obéissant serviteur.  
Poivre

Au Port Louis Isle de France  
Le 4 août 1768

\* \* \*